

FICHE DE POSTE MCFA ENSA PVS

Maître(sse) de conférences associé(e)
à mi-temps pour le 1^{er} septembre de l'année 2024-2025
(160h d'enseignement équivalent TD)
Groupe de disciplines : TPCAU

POSTE : 03_TPCAU_160h_MCFA_ENSAPVS_C_2024

Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine
3 Quai Panhard et Levassor 75013 Paris

Missions et activités principales

L'ENSA Paris-Val de Seine recrute un.e enseignant.e ayant une compétence dans le domaine de la théorie et de la pratique de la conception architecturale et urbaine.

Ses missions sont les suivantes :

L'enseignant.e viendra renforcer l'encadrement des groupes de projet en Licence dans le G11 et/ou le G13.

Pédagogique (enseignement)

Le·la candidat·e doit avoir une expérience éprouvée de l'enseignement de la TPCAU dans les écoles d'architecture et/ou à l'international en licence.

Il.elle doit démontrer une capacité à conjuguer enseignement du projet et cours magistraux.

Il.elle doit démontrer une capacité à travailler en équipe au sein d'un groupe d'enseignant constitué.

A ce titre, il est attendu qu'il.elle soit en capacité d'intervenir dans les semestres suivants :

En S2, sur le thème "Concevoir" en lien avec l'enseignement transversal "Représentations et cultures numériques". Pour mémoire, le programme du S2 s'intitule "Dimensionner-assembler" (avec 3 exercices de manipulation au minimum).

En S3, sur le thème "Concevoir" en lien avec l'enseignement transversal "Structure et cultures numériques". Pour mémoire, le programme du S3 s'intitule "Équipement / le parcours" (avec 2 exercices au minimum).

Il est également attendu une participation à l'exercice commun de fin de 1^{ère} année.

Diplômes requis et expérience professionnelle requise :

Décret n° 2018-107 du 15 février 2018 relatif aux personnels enseignants. Dans les écoles nationales supérieures d'architecture, peuvent être recrutées en qualité de professeur ou de maître de conférences associé des personnalités françaises ou étrangères remplissant l'une des conditions suivantes : 1° Justifier d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture autre qu'une activité d'enseignement, d'une durée d'au moins trois ans dans les cinq années qui précèdent le 1^{er} janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de maître de conférences associé et d'au moins sept ans dans les neuf années qui précèdent le 1^{er} janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de professeur associé ; 2° Détenir l'un des diplômes mentionnés, pour les maîtres de conférences associés, au 1° de l'article 31 du décret n° 2018-105 du 15

février 2018 susvisé portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture et, pour les professeurs associés, au 1° de l'article 48 du même décret ; 3° Détenir un diplôme universitaire, une qualification ou un titre étranger estimé équivalent par le conseil scientifique et pédagogique de l'établissement, mentionné aux articles 14 à 22 du décret n° 2018-109 du 15 février 2018 susvisé relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture et modifiant le code de l'éducation, réuni en formation restreinte, et exercer ou avoir exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche.

Les professeurs et maîtres de conférences associés à mi-temps sont nommés, pour une période pouvant varier de six mois à trois ans et qui peut être renouvelée, sans que la durée totale des fonctions ne puisse excéder neuf ans dans un même établissement.

Expériences et compétences souhaitées

Une expérience d'enseignement du projet si possible en licence.

Une solide culture architecturale et une réflexion sur les fondements de la discipline et les notions élémentaires initiales (partition, lumière, gravité notamment).

Une pratique avérée de la maîtrise d'œuvre architecturale.

Un intérêt pour les questions contemporaines et la dimension constructive du projet sera également apprécié.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

Communauté d'enseignement supérieur et de recherche en architecture de 2300 personnes (2000 étudiants, 230 enseignants et 75 agents administratifs), la diversité des sensibilités, des approches théoriques et des programmes de recherches constitue l'un des atouts de l'ENSA Paris-Val de Seine. L'école est située dans un campus universitaire : Paris Rive Gauche. Associée par décret à l'Université de Paris, elle est membre de l'Alliance Sorbonne-Paris-Cité. Elle vient de rejoindre la Conférence des Grandes Ecoles

En 1er cycle, le programme de l'Ecole vise à offrir une formation suffisamment générale pour que l'étudiant puisse acquérir les outils de la démarche de projet, une solide formation et un regard critique.

En 2ème cycle, l'enseignement est organisé autour d'un parcours personnalisé de l'étudiant qui a le choix entre plusieurs domaines de réflexion et d'enseignement. Ces domaines d'études sont en cours de finalisation pour la rentrée prochaine.

En 3ème cycle, l'Ecole propose des formations doctorales (séminaires et encadrements de thèses) liées aux activités de recherche de ses 2 laboratoires.

Elle a élaboré un nouveau programme pédagogique 2019-2024 qui a fait évoluer substantiellement le cycle licence et consolidé le cycle master. Pour développer le 3ème cycle, l'école invite 30 % de ses diplômés (1 étudiant en architecture sur 10 en France) à s'engager dans une formation post-diplôme d'architecte d'Etat en s'inscrivant dans un PFE « recherche ».

Présentation des activités de recherche scientifique au sein de l'école et des perspectives de développement

Les deux équipes de recherche de l'ENSA PVS partagent cinq axes : « Architecture, recherche-projet : stratégies de conception et processus de fabrication », « Fabrication et circulation des modèles », « Architecture, santé, vulnérabilités », « Espace public, temporalités, habitat », « Architecture, culture et intelligence numérique »

- Le CRH équipe de l'UMR CNRS 7218 LAVUE. Associant l'architecture et les sciences sociales, l'équipe se caractérise par une synergie interdisciplinaire (architecture, géographie, sociologie, anthropologie, sciences politiques, esthétique) ainsi que par une implication dans les milieux non académiques par des contrats de recherche et des inscriptions citoyennes. Les travaux de ses chercheurs sont consacrés à l'analyse des mutations de l'habitat humain et anthropisé.
- Le laboratoire EVCAU (EA7540) est une équipe pluridisciplinaire composée de 57 chercheurs et personnel administratif. Trois axes structurent actuellement les recherches de ses membres : Architecture et Numérique ; Écologies projectives & Systemic Design - Complexité, Morphogénétique et Thérapeutique Architecturales des Écoumènes Humains ; Architecture, Santé, Vulnérabilité ; THEMA, Transitions : Histoire et Écologies des Modèles Architecturaux.

L'Ecole organise trois chaires partenariales de recherche : "ARCHIDESSA" (Architecture, Design, Santé); "Le logement demain" avec Paris-La Villette, et "Architecture et intelligence(s) sur l'intelligence artificielle

Liaisons hiérarchiques : Sous l'autorité du Directeur.

Liaisons fonctionnelles : Avec l'ensemble de la communauté enseignante

Nature et durée du contrats :

- Contrat d'agent contractuel du ministère de la Culture d'une durée d'un an du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025 ;
- Contrat à mi-temps (160h annuelles soit 80h pour un semestre).

Informations sur le poste :

- Philippe BACH, Directeur ENSA Paris-Val de Seine.
- Nathalie HÉBRÉARD, Directrice des études et de la pédagogie (questions relatives à l'organisation des enseignements), nathalie.hebreard@paris-valdeseine.archi.fr
- Doriane CORNILLIE, Responsable du service des ressources humaines (questions relatives aux conditions de recrutement), doriane.cornillie@paris-valdeseine.archi.fr et marine.durand@paris-valdeseine.archi.fr

Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants (un document par pièce = 1 pdf nommé sous format Nom_Prenom_N°poste) :

- une note de motivation (2 pages maximum) ;
- un CV ;
- un dossier faisant ressortir des expériences d'enseignement et/ou de publications, et des expériences de maîtrise d'œuvre architecturale (30 pages maximum) ;
- Une copie des diplômes ;
- Une copie de la carte nationale d'identité.

Rappel sur les conditions de recrutement :

Le candidat, qu'il soit à plein temps ou à mi-temps, doit remplir l'une des conditions suivantes (conditions alternatives) :

- Justifier au 1^{er} janvier du recrutement d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les ENSA autre qu'une activité d'enseignement d'une durée **de 3 ans dans les 5 dernières années** qui précèdent le 1^{er} janvier pour les Maîtres de conférences associés (MCFA).
- OU détenir les **diplômes** suivants : doctorat ou habilitation à diriger des recherches pour les MCFA.
- **Pour être associé à mi-temps, le candidat doit justifier en outre de l'exercice réel et confirmé d'une activité professionnelle qui permet de disposer de moyens d'existence réguliers. La perte de l'activité principale entraîne la fin du contrat.**

Dépôt des candidatures UNIQUEMENT PAR MAIL à : nathalie.hebreard@paris-valdeseine.archi.fr et doriane.cornillie@paris-valdeseine.archi.fr et marine.durand@paris-valdeseine.archi.fr

Délai impératif d'envoi des candidatures : lundi 8 juillet 2024 12h00

Le mail portera en objet la mention « Recrutement MCFA – N° de poste » et le **NOM** du candidat.
Les candidats seront sélectionnés sur dossier. Il n'y aura pas d'audition.

IMPORTANT - La candidature retenue sera informée le **17 juillet 2024** et devra communiquer dans les **délais les plus brefs et impérativement avant le jeudi 18 juillet 2024 minuit** les pièces nécessaires à l'établissement de son contrat :

Pièces à fournir
Carte vitale ou attestation
Pièce d'identité
Diplôme le plus élevé, requis pour l'enseignement
Curriculum vitae
Toutes pièces utiles attestant de l'expérience en lien avec la discipline enseignée si les conditions de diplômes ne sont pas remplies
État signalétique des services du service national OU certificat de participation de la journée défense et citoyenne

RIB ou RIP avec IBAN/BIC
Documents attestant d'une activité principale permettant de disposer de revenus réguliers (bulletins de salaire et contrats ou création d'entreprise et avis d'imposition ou avis de revenus de micro entreprise ou bilan comptable...)
Pour les ressortissants étrangers (l'ensemble des documents ci-dessus, en français ou le cas échéant traduit par un traducteur assermenté ainsi que les documents ci-dessous)
<i>Titre de séjour valant autorisation de travail pour les étrangers hors UE OU autorisation provisoire</i>
<i>Document attestant de la régularité de la position au regard des obligations de service national dans le pays d'origine</i>
<i>Équivalent du casier judiciaire : bulletin N° 2 ou à défaut, attestation sur l'honneur</i>

